

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du neuf mai deux mil dix-sept

L'an deux mil dix sept et le 9 mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de Conseil de la mairie sous la présidence de Mr GROSSIN Jean, Maire.

**Présents** : M. GROSSIN Jean, Maire, Mmes : BERRIAU Laure, DAUTREPPE Marie-Bernadette, DUBREUIL Virginie, GUILBAUD Guylène, PONCET Nathalie, Mrs BRETHOMÉ Joseph, DUPE Raymond, JOLLY Benoit, JOLLY Claude, MORNET Jean-Claude.

**Absent** : DUPÉ Frédéric

#### **ELECTION D'UN 4è ADJOINT**

Le Conseil élit Mme DAUTREPPE Marie-Bernadette en qualité de 4è adjoint.

#### **VOTE DES INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Le Conseil est informé de la démission de Mr Martineau Didier de sa fonction de conseiller municipal et de toutes fonctions s'y rattachant à compter du 2 mai 2017.

Mr Claude Jolly est nommé conseiller municipal délégué à compter du 9 mai 2017.

Le Conseil vote les indemnités du Maire, des Adjointes et du conseiller municipal délégué.

#### **ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Le Conseil attribue les marchés comme suit :

- **lot 1** : Gros Œuvre - enduit à l'entreprise BUTON du Poiré Sur Vie pour un montant de 51.112,53 € HT
- **lot 2** : Charpente - menuiseries extérieures et intérieures à l'entreprise REMAUD Yannick de St Gilles Croix de Vie pour un montant de 62.991,24 € HT
- **lot 3** : Cloisons sèches - plafond à l'entreprise FRADIN de Challans pour un montant de 9.724,57 € HT
- **lot 4** : Revêtement de sol - faïence à l'entreprise BABU Willy de St Julien des Landes pour un montant de 7.776,36 € HT
- **lot 5** : Peinture - revêtement mural à l'entreprise GAUVRIT Jean-Luc de Challans pour un montant de 3.428,45 € HT
- **lot 6** : Plomberie - chauffage - VMC à l'entreprise MORNET LEGAS de Commequiers pour un montant de 14.819,90 € HT
- **lot 7** : Electricité - courants faibles à l'entreprise E.G.S. de Commequiers pour un montant de 7.638,18 € HT
- **lot 8** : Couverture tuiles - zinguerie à l'entreprise NOURRY COUVERTURES de Pont Saint Martin pour un montant de 12.601,54 € HT

#### **ACTE DE SOUS-TRAITANCE CONCERNANT LA MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION DE L'ECOLE**

Le Conseil accepte l'acte du sous-traitant ICSO de Challans concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension et les travaux de l'école d'un montant maximum de 1.200,00 € HT.

#### **EMBAUCHE DE 2 PERSONNES EN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI**

Pour assurer le service de la cantine scolaire, la garderie périscolaire et l'entretien des bâtiments communaux, le conseil décide le renouvellement d'un CAE, pour 30 heures par semaine et l'embauche d'une personne en contrat d'accompagnement dans l'emploi, de 26 heures hebdomadaires, pour une durée de 9 mois à compter du 1er juin 2017.

### **DENOMINATION DE RUES**

Le conseil décide de dénommer la rue de la zone artisanale : impasse des Entrepreneurs et de numéroter les 2 parcelles bâties du lieu-dit "Les Chaumes" sur la rue de l'Atlantique.

### **CONVENTION AVEC LE SYDEV - PROGRAMME RENOVATION 2016**

Le conseil municipal accepte les travaux d'éclairage public concernant le remplacement des luminaires vétustes pour une participation communale maximale de 18.023,00 €.

### **DROIT DE PLACE POUR LA VENTE DE PIZZAS A EMPORTER**

L'autorisation d'installation attribuée à Mr Dupont, pour la vente de pizzas à emporter, est renouvelée en maintenant un droit de place à 16 € par mois.

En mairie, le 15 mai 2017  
Le Maire,  
Jean GROSSIN